

Régionale d'Élevage - Région Bretagne

Club Français du Bouvier des Flandres et des Ardennes

Affilié à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'Agriculture.

Sans attribution du CACS de la Société Centrale Canine 7 mars 2020

« La Ville Thébault » 35360 LANDUJAN

Jury et Programme

Samedi 7 mars 2020

A partir de 9 heures :

NHAT (CANT) BOVINS : Juge M. Jean MARGUET

CSAU Juge : Monsieur Jean-Yves REGUER

TAN et TESTS de caractère. Testeur : Monsieur Jean-Yves REGUER

Jugements de conformité au standard : Juge : Monsieur Jean-Yves REGUER
Bouvier des Flandres et des Ardennes mâles et femelles toutes les classes.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Engagements	Adhérent	Non Adhérent	Engagements en classes	Age requis
1 ^{er} chien	25 €	30 €	Intermédiaire	15 à 24 mois
2 ^e chien	22 €	27 €	Ouverte	15 mois mini
3 ^e chien	19 €	25 €	Travail	15 mois mini
4 ^e chien et suivants	15 €	20 €	Champion	15 mois mini
Baby	15 €	17 €	Jeune	04 à 6 mois
Puppy	15 €	17 €	Baby	06 à 09 mois
Vétéran	15 €	17 €	Jeune	09 à 18 mois
			Puppy	8 ans et plus
			Intermédiaire	15 à 25 mois
			Ouverte	A partir de 15 mois
			Travail	A partir de 15 mois
Couple	15 €	17 €	Vétéran	8 ans et plus
Confirmation seule	25 €	30 €	A partir de 15 mois	
NHAT (CANT) BOVINS	25€	30 €	A partir de 6 mois (plus de limite d'âge)	
CSAU	16 €	16 €		12 mois mini
TAN	20 €	25 €		9 mois mini
TEST	20 €	25 €	TEST (CSAU + licence en cours)	12 mois mini

Les récompenses exigées pour la classe travail et champion doivent être acquises et homologuées avant le 28/02/2020. Une seule classe est admise. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sera inscrit dans la classe correspondant à son âge.

Règlements et inscriptions à l'ordre du **Club Français du Bouvier des Flandres et des Ardennes** à adresser à :

Madame Isabelle GEORGES – « 22 La Ville Thébault » 35360 LANDUJAN
Tél : 02 99 06 69 07 – 06 68 99 44 32 – phelice@wanadoo.fr

JUSTIFICATIFS à FOURNIR pour les CLASSES TRAVAIL et CHAMPION

CLASSE TRAVAIL

Pour un chien né en France ou un chiot importé et appartenant à un propriétaire français : N° de carnet de Travail, date et lieu où le chien a obtenu : soit le Brevet de chien de défense, soit le Brevet de Campagne, soit le Brevet de Mondioring, soit le certificat de RCI ou IPO 1 ou encore le Brevet de Pistage Français ou le pistage FCI niveau 1 sur deux concours ou le Brevet de Recherche Utilitaire ou Brevet sur troupeaux de bovins (ou ovins).

Pour un chien importé : peut concourir en classe travail s'il en a le titre exigé. Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger, doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

CLASSE CHAMPION

L'homologation du titre de champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de champion International FCI ne doit pas être postérieure à la date de clôture des engagements.

Régionale d'Élevage 2020
Région Bretagne
CLUB FRANÇAIS du BOUVIER des FLANDRES et des ARDENNES.
DEMANDE D'ENGAGEMENT
 (1 feuille par chien photocopie acceptée)
Clôture des engagements le 20/02/2020

- Joindre, une enveloppe timbrée pour l'envoi de votre carte d'exposant.
- Engagement et règlement (Libellé à l'ordre du CBF) à adresser à :
Madame Isabelle GEORGES – 22 LA VILLE THEBAULT – 35360 LANDUJAN

RACE.....SEXE.....CLASSE*.....
 NOM DU CHIEN ET AFFIXE.....
 DATE DE NAISSANCE.....LOF N°..... N° d'identification.....
 NOM DU PERE.....
 NOM DE LA MERE.....
 PROPRIETAIRE.....PRODUCTEUR.....
 ADRESSE DU PROPRIETAIRE.....
 CODE POSTAL.....VILLE.....PAYS.....
 TELEPHONE.....EMAIL.....
 ADHERENT AU CBF 2020 : OUI NON (Rayer la mention inutile) N° de Carte.....

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus .J'accepte de façon absolue et sans réserves tous les articles de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités en cas d'accident, vols, morsures, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal, ne sont pas à ma connaissance, au jour où j'ai signé cet engagement atteint de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement et notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toutes les expositions patronnées par la SCC.

Fait à.....le.....2020 Lu et approuvé. Signature du Propriétaire

* Classes dans lesquelles le chien peut être engagé. Voir définition des classes dans le règlement de l'exposition. Les titres obtenus en classe travail et champion doivent être homologués avant le **28/02/2020**. Tout chien dont la classe n'est pas précisée sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge. Une seule classe est admise.

DEMANDE D'ENGAGEMENT AU CSAU – NHAT (CANT)- TAN OU TEST DE CARACTERE (Cercler la, ou les rubriques concernées).

RACE.....SEXE.....N° DE LICENCE¹.....
 NOM DU CHIEN.....DATE DE NAISSANCE.....LOF N°.....
 N° D'IDENTIFICATION.....
 NOM DU PERE.....
 NOM DE LA MERE.....
 PROPRIETAIRE.....PRODUCTEUR.....
 ADRESSE DU PROPRIETAIRE.....
 CODE POSTAL.....VILLE.....PAYS.....
 EMAIL.....TEL.....

.En engageant mon chien, j'exonère spécialement et entièrement le Club du Bouvier des Flandres de toutes responsabilités du fait de tous accidents, blessure, morsure, vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien, ou causés par lui-même.

Fait à.....le.....lu et approuvé, signature du Propriétaire

¹ Licence CUN 2020 Obligatoire – Pour un chien étranger, licence du jour à prendre sur place

RESERVATIONS REPAS

Dimanche midi Repas à 15 €	Apéritif, Entrée – Plat de résistance Fromage et dessert Café, Vin compris	Nombre de repas		
		Total	